RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

Ministère de la Défense Nationale
Bureau National de Déminage Humanitaire

ENQUETE CAP SUR LES MINES ANTIPERSONNEL ET MUNITIONS NON EXPLOSES AU NORD DE LA MAURITANIE

Nouakchott, septembre 2005

unicef

Table des matières

Abréviation 3
Introduction 4
Contexte socio-économique et démographique de la Mauritanie 6
Situation des Wilayas objets de l'étude 6
Généralités sur les mines antipersonnel 9
Méthode de l'enquête 13
Résultats 17
Caractéristiques générales des ménages 17
Utilisation des medias 22
Connaissance des mines 25
Accidents 27
Localisation des mines 30
Habitat 34
Intérêt accordé à l'enquête 36
Analyse bi variée 37
Mines et media 37
Connaissance des mines 48
Résultats des focus groupes 51
Recommandations 56
Conclusion 58
Bibliographie 59

Abréviations

TVM : Télévision de Mauritanie

MAP : Mine Antipersonnel et autres engins de guerres non explosés

BNDH : Bureau National de Déminage Humanitaire

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

CS : Centre de Santé

PS : Poste de Santé

PNB : Produit National Brut

UXO : Munition non explosées (Unexploded Ordnance)

1. Introduction

La Mauritanie était un pays sans mines antipersonnel c'est au cours de la guerre du Sahara occidental qui s'est déroulée de 1975 à 1998 que la zone nord du pays a été contaminée par les différentes armées (Maroc, Mauritanie et Front POLISARIO) par plusieurs types de mines antipersonnel et autres munitions non explosées. Les mines antipersonnel ont été posées de façons anarchique et sans plan, ce qui a rendu le déminage difficile et coûteux. Les mines antipersonnel ont été placées essentiellement autour des villes de Nouadhibou, Zouerate et Bir Megreine, mais aussi sur les axes routier ou tout simplement dans le désert quand les militaires capaient, ils utilisaient les mines autour de leur camp comme barrière de protection etc.

Après la sortie de la Mauritanie de la guerre du Sahara, le déminage était assuré par les ingénieurs militaires disposant de peu de moyen matériel et techniques mais aussi de ressources humaines formées spécifiquement au techniques moderne de déminage. Malgré ceci les militaires ont réussi à enlever et détruire plus de 7 000 mines antipersonnel et 5 000 munitions non explosées (UXO).

En 1999 l'armée a adopté les standards internationaux pour le déminage humanitaire. Cet état de fait a amélioré la sécurité et la qualité du déminage, revers de la médaille il a aussi ralentit le rythme de déminage.

Le Bureau National de Déminage Humanitaire (BNDH) a été mis en place en 1999 avec l'aide du programme de déminage humanitaire du département d'Etat des Etats Unis. Le BNDH est la seule structure de déminage humanitaire en Mauritanie.

Ensuite, d'autres partenaires ce sont intéressé au déminage humanitaire mené par le BNDH, les plus importants sont l'UNICEF, le PNUD, le Canada etc.

Depuis sa création le BNDH a mis en place un grand nombre d'activités malgré les ressources limitées :

- Déminage : plusieurs campagnes de déminages et de destructions de mines ;
- Sensibilisation : production de grandes quantités de brochures pour les écoles, d'affiches, de panneaux, campagnes de sensibilisation notamment au profit des populations nomades etc.
- Formation : formation et recyclage du personnel en techniques de déminage, en sensibilisation, suivi évaluation en techniques de gestion de l'information (bases de données) etc.

Les priorités actuelles du BNDH sont :

- Déminage des campements et zones urbaines de Zouerate, Atar, Chenguetty, Bir Mougrein, Choum, Fdeirick, Nouadhibou et Boulenouar ;

- Ouverture des routes clefs reliant ces centres urbains ;
- Meilleure sécurité pour les sources en eau, l'industrie (minerai et pêche) l'agriculture et le tourisme.

La présente enquête rentre dans les priorités du BNDH au niveau du volet sensibilisation des populations aux dangers des mines antipersonnel. Elle permettra au BNDH de connaître le profil des populations, leur utilisation actuelle des medias, leurs préférences quand aux types de media, leur degré de connaissance des mines antipersonnel et de leur danger, tout ceci repartit en fonction des principaux groupes cibles, les nomades, les jeunes et les femmes, ect.

2. Contexte socio-économique et démographique de la Mauritanie

La Mauritanie fait partie des pays à revenu faible, le PNB par habitant est de l'ordre de 394 US$. Près de la moitié de la population (46,3%) vie en dessous du seuil de la pauvreté.

C'est le pays le moins densément peuplé du monde, après la Mongolie, soit moins de 3 habitants par Km².

La Mauritanie a vécu pendant les deux dernières décennies une dure période de sécheresse qui a détruit le couvert végétal, décimé le cheptel et provoqué une avancée spectaculaire du désert (10 Km/an).

Cette situation a occasionné un exode rural massif qui a eu pour conséquence une urbanisation anarchique et non planifiée et une sédentarisation accrue des nomades. Cette sédentarisation (souvent sauvage) a eu pour conséquence une augmentation de la pauvreté.

Sur le plan démographique et socio-économique, le tableau suivant résume les indicateurs les plus parlants et qui reflètent le profil type des pays en voie de développement.

Tableau 1. Quelques indicateurs démographiques et socio-économiques de la Mauritanie

Indicateurs	**Valeur**
Superficie	1 030 700 Km²
Population	2 682 383
Proportion de moins de 15 ans	43,5%
Densité	2,7 habitants par Km²
Taux Brut de Mortalité	11,6 pour 1000
Taux d'Accroissement Naturel	2,6%
Espérance de vie à la naissance	57,5 ans
Taux d'analphabétisme	47%
Taux Brut de scolarisation	81,5%

2.1. Situation des Wilayas objets de l'étude

2.1.1. Dakhlet Nouadhibou

La Wilaya de Dakhlet Nouadhibou est située à l'extrémité nord-ouest du pays en bordure de l'océan atlantique. Elle couvre une superficie de 17 800 Km². Le relief est plat à dominance désertique avec des roches de grès et d'argiles. La capitale de la Wilaya est située sur une presqu'île du Cap Blanc d'une longueur de 55 Km sur une largeur de 5 Km.

Le climat est de deux types :

- Un climat côtier, frais et humide (la majorité de l'année) ;
- Un climat continental, chaud et sec.

La Wilaya a une population de 76 851 habitants et se compose d'une Moughataa, celle de Nouadhibou et de quatre arrondissements :

- Boulenouar ;
- Inal ;
- T'meimichatt ;
- Nouamghar.

La Wilaya compte un aéroport international, une voie ferrée de 600 Km la reliant à Zouerate et récemment elle a été reliée avec Nouakchott grâce à une route bitumée de 480 Km

Economie

La Wilaya de Dakhlet Nouadhibou est considérée comme la capitale économique du pays grâce à ses multiples pôles d'activités à grande contribution dans le PNB national. Ces activités sont :

- La pêche industrielle ;
- L'exploitation du minerai de fer en provenance de Zouerate ;
- Les activités portuaires et commerciales (5 ports) ;
- Le tourisme (Banc d'Arguin, réserve de phoques moines).

Santé

- Centre Hospitalier Régional ;
- Clinique de la SNIM ;
- Un réseau de Centres de Santé (CS) et de Postes de Santé (PS).

2.1.2. Tiris Zemmour

La Wilaya du Tiris Zemmour est l'une des plus vaste du pays elle couvre une superficie de 258 580 Km², près du quart du pays (1000 Km de frontière), elle est située au nord du pays. Le climat est saharien (chaud et sec), les précipitations sont rares moins de 50mm de pluie par an elle est entièrement désertique. Le relief est constitué d'un vaste plateau situé à une altitude de 350 mètres au dessus du niveau de la mère et parsemé de chaînes de montagnes qui sont riches en minerai de fer, principale richesse de la Wilaya.

La population de la Wilaya est de 56 326 habitants elle est composée de trois Moughataas :

- Zouerate
- F'deirick
- Bir Mougreine).

La Wilaya compte un aéroport régional, une voie ferrée de 600 Km la reliant à Nouadhibou et des pistes la reliant aux localités avoisinantes et à la route bitumée « Nouakchott-Atar ».

Santé

- Un réseau de CS et de PS
- Clinique de la SNIM

3. Généralités sur les mines AP[1]

3.1. Définition

Les manuels militaires définissent la mine antipersonnel comme un engin pyrotechnique conçu pour être déclenché par une action involontaire de l'ennemi, afin de provoquer la mise hors de combat du personnel. D'autres la définisse comme un engin conçu pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'une personne et destinée à mettre hors de combat, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. Les mines conçues pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'un véhicule et non d'une personne, qui sont équipées de dispositif antimanipulation, ne sont pas considérées comme des mines anti- personnel du fait de la présence de ce dispositif[2].»

Au niveau international, la définition légale et reconnue d'une mine est celle d'une munition placée sous le sol ou près du sol ou encore sur toute autre surface et conçue pour exploser par la présence, la proximité ou le contact d'une personne ou d'un véhicule. La détonation peut être provoquée par pression, par un mécanisme prévenant le déminage << anti-handling device >> ou encore par des senseurs électroniques.

3.2. Historique

Le premier cas connu de mine antipersonnel remonte à 1862 [3] pendant la guerre civile américaine, puis les mines antipersonnel ont été utilisées à petite échelle lors de la guerre entre la Russie et le Japon (1902-1906). En réalité les mines antipersonnel ont été utilisées à grande échelle pour la première fois lors de la première guerre mondiale (1914-1918). À l'origine, cette technologie devait servir à contrer l'avance des chars ennemis, car aucune arme ne pouvait percer leur puissant blindage. Les premières mines étaient volumineuses et pouvaient être désamorcées très aisément, en raison de la grande quantité de pression nécessaire pour qu'elles explosent. Ce n'est qu'à ce moment que sont apparues les premières mines antipersonnel dont la fonction était de protéger les mines antichars des démineurs. Depuis lors, les chars sont devenus beaucoup plus vulnérables suite à la conception de plusieurs armes visant directement à les contrer.

Depuis l'origine de leur première apparition, la conception des mines a beaucoup évolué. Aujourd'hui, les mines antichars contiennent généralement de 2 kg à 9 kg d'explosif et sont activées par des pressions variant généralement de 100 kg à 300 kg, tandis que les mines

---

[1] Adaptée de Marie-Laure D., Jocelyn D., Jefferson C. , 16 ans, Seconde 1, Collège-Lycée La Mennais - Papeete, Tahiti, Polynésie française

[2] Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction du 4 décembre 1997.

[3] U.S. Department of Defense, Bureau of Political-Military Affairs July 29, 2003 History of Anti-Landmine Efforts

antipersonnel plus petites, contenant de 10 g à 250 g d'explosif, sont activées par des pressions variant de 500 grammes à 50 kilos. Toutefois, cette distinction disparaît dans le cas des mines à double usage qui sont conçues pour être activées autant par des humains que par les véhicules. De plus, les mines antichars peuvent être facilement modifiées pour exploser sous des pressions d'environ 7 kg seulement. De telles mines déchiquettent littéralement leurs victimes en ne laissant aucune chance de survie. C'est donc dire que toutes les mines doivent être considérées comme antipersonnel.

3.3. Types de mines

Dans les faits, on peut distinguer plusieurs types de mines. La première catégorie de mines tire son efficacité meurtrière de l'explosion même. Des blessures supplémentaires peuvent être causées par un effet de fragmentation lorsque l'enveloppe de la mine ou les débris se trouvant à proximité sont projetés vers la victime. La seconde catégorie regroupe les mines à fragmentation caractérisées par la projection d'éclats, de fragments incorporés à la mine ou de billes d'acier qui sont projetés dans un rayon variant de 10 à 50 mètres à une vitesse deux fois supérieure à celle d'un projectile d'arme à feu. Ce type de mine transperce le corps de ses victimes à de multiples endroits, aveugle et tue avec une grande efficacité. Ces mines peuvent être surélevées en étant montées sur des pieux afin d'en augmenter l'efficacité. D'autres types de mines à fragmentation peuvent être projetées dans les airs à la hauteur de l'estomac par une petite charge avant que la charge principale n'explose elle-même (le taux de mortalité pour celui qui déclenche ce type de mine est de 100%). Enfin, il est possible de diriger les fragments ou éclats dans une direction prédéterminée, toujours pour augmenter les dégâts.

3.4. Statistiques

Aujourd'hui 110 millions de mines antipersonnel actives restent enfouies dans le sol d'environ 70 pays. Certains sont particulièrement atteints, notamment avec 20,5 millions en Afrique, posées surtout en Angola, au Mozambique, en Erythrée, en Somalie et en Ethiopie.

Les accidents dus aux mines antipersonnel touchent essentiellement les civiles dans 81% des cas. Parmi ces civiles, on note souvent des accidents chez les enfants qui en trouvant les mines en font un jouet, mais également des civiles qui ignorent leur danger.

Un exemple significatif, en Angola près de 70 000 personnes ont déjà été amputés d'un membre suite aux accidents de mines antipersonnel.

- Une personne est mutilée ou tuée par une mine toutes les 20 minutes.
- 1 million de victimes en 20 ans.
- Chaque année, 26 000 personnes sont victimes des mines.

Toujours les statistiques, il faut savoir qu'aujourd'hui on pose plus de mines qu'on en enlève : en 1993 par exemple 100 000 mines ont été enlevées alors que dans le même temps 2,5 millions ont été posées.

3.5. Danger

La particularité des accidents dus aux mines antipersonnel est que les victimes sont souvent seules dans une zone désertée, et au moment de l'accident ils ne trouvent pas de secours et meurent d'hémorragie. Ceux qui ont « la chance » d'échapper à la mort s'en sortent avec des séquelles permanentes telles que l'amputation, la perte de la vue etc.

Ces accidents ont d'autres répercussions en particulier sociales et économiques, les personnes victimes prenait en charge des familles entières qui restent sans revenu. Du point de vue économique les zones contaminées ne sont plus utilisables ni pour l'agriculture ni pour le pâturage encore moins pour la route afin d'acheminer les produits et communiquer avec les localités avoisinantes.

3.6. Solution

La solution radicale est le déminage, mais cette activité est coûteuse, lente et dangereuse. Son résultat n'est fiable que si les opérations sont réalisées manuellement, mètre carré par mètre carré: qu'il reste une seule mine dans un champ et le danger persiste.

Bien souvent les programmes de déminage financés par de grandes agences internationales ne concernent que les infrastructures et les grands axes stratégiques (routes, ponts...) délaissant les alentours des villages, les pâturages et toutes zones où se déroulent la vie quotidienne de la

population. De plus en plus d'O.N.G s'intéressent à la pratique du déminage "de proximité" celui qui permet aux villageois d'exploiter de nouveau leurs champs.

Mais le déminage coûte cher et les états ne se bousculent pas pour le financer. A l'occasion de la conférence internationale, réunie à Genève en juillet 1995, le Département des Affaires Humanitaires de l'O.N.U, n'a réussi à rassembler que 20 millions de dollars sur les 75 millions attendus pour l'alimentation de "fonds pour le déminage". Le secrétaire général des Nations Unis estime quant à lui que 33 millions de dollars seraient nécessaires pour désamorcer toutes les mines antipersonnel actuellement en place.

- Coût d'une mine : entre 3 et 10 dollars.
- Coût de son enlèvement : 300 à 1000 dollars.

3.7. Lutte

Sans renoncer à long terme au principe d'une réglementation et d'un contrôle international sous l'égide de l'O.N.U, la solution passe aujourd'hui par l'engagement de chaque Etat et à la mise en oeuvre de mesures unilatérales.

L'emploi des mines antipersonnel bafoue les règles du droit international humanitaire. En effet, les règles du droit international humanitaire imposent en cas de conflit de faire la distinction entre civils et combattants. Il interdit aussi l'emploi d'armes provoquant des dommages excessifs par rapport au but militaire recherché. Or, ces notions caractérisent précisément la spécificité des mines antipersonnel.

Les principales O.N.G de la campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel se sont réunies à Franckfort, du 19 au 22 février 1997.Cette réunion a rassemblé 70 participants de 40 pays. Démontrant explicitement sa mobilisation jusqu'à son objectif final. La campagne a décidé la création d'un fonds permettant d'accueillir l'argent du prix Nobel de la paix, nécessaire à la poursuite de son objectif : l'élimination totale des mines antipersonnelles de la planète. Plusieurs décisions ont étés prises par les O.N.G, notamment le traité d'Ottawa. Le prix Nobel de la paix prendra tout son sens lorsque le traité d'Ottawa épargnera vraiment des vies. Il faut savoir que 123 pays ont signé le traité d'Ottawa, alors que 18 pays n'ont pas signé ce traité dont les Etats-Unis, première puissance mondiale.

4. Méthode de l'enquête

Afin d'étudier tous les aspects de la problématique des mines antipersonnel nous avons réalisé une étude composée de deux volets :

1. Au niveau de la population afin de recueillir les caractéristiques des individus, ainsi que les déterminants des comportements envers ce problème.
2. Au niveau de certaines tranches de la population par la réalisation de focus groupes afin de ressortir les aspects qui ne peuvent l'être par l'enquête quantitative en population.

4.1. Enoncé du problème

Les mines antipersonnel sont prévalentes au niveau de la zone nord du pays depuis plusieurs décennies. Régulièrement des populations qui ignorent leur danger sont victimes de ces engins soit en marchant dessus ou en les manipulant. Cette étude est nécessaire afin de mieux connaître le comportement des populations urbaines et nomades envers ces engins, ce qui permettra aux spécialistes d'élaborer une stratégie adaptée pour faire face à ce fléau.

4.2. Revue documentaire

Afin d'étudier la problématique de mines antipersonnel et autres munitions non explosés de façon objective et exhaustive et ne pas omettre de variables importantes nous avons fait une recherche documentaire locale et internationale. Cette recherche bibliographique (théorique) nous a permis de bien cerner le sujet et de prendre en considération toutes les variables directes et indirectes qui sont supposées influer la variable dépendante. Cette étape nous a permis également d'élaborer un questionnaire assez complet (voir bibliographie à la fin du rapport).

4.3. Objectifs généraux

- Du point de vue méthodologique le principal objectif de cette enquête est d'établir une situation de référence dans le domaine des Connaissances Attitudes et Pratiques (CAP) des mines antipersonnel qui sera la base des actions à mener par l'ensemble des intervenants.
- Un deuxième objectif est de définir les éléments clés pour l'élaboration d'un Plan de Communication pour les campagnes de sensibilisation dans les écoles et auprès des communautés nomades.

4.3.1. Objectifs spécifiques

- Répertorier les comportements actuels, les comportements alternatifs, les antécédents et conséquences des comportements par rapport aux mines antipersonnel ;

- Identifier les canneaux de communication appropriés du, point de vue de la population cible ;
- Indiquer les medias auxquels ils ont accès et ceux qu'ils préfèrent ;
- Identifier les agents de changement, les leaders d'opinion, les coutumes locales, les réseaux de communication, les groupes d'intérêt ;
- Recueillir un ensemble d'histoire et d'information sur les cas pratiques de victimes de mines antipersonnel.

4.4. Type d'étude

Il s'agit d'une étude transversale d'observation utilisant la méthode des quotas qui est la plus adaptée pour ce genre d'enquête. L'enquête par quota a l'avantage de respecter la structure de la population mère au niveau de l'échantillon. Ici nous avons mis l'accent sur le genre, l'âge, le milieu et la pauvreté.

4.5. Population cible

- Les personnes adultes âgées de 15 à 60 ans ;
- Les enfants de 7 à 14

4.6. Critères d'inclusion

- Toutes les personnes répondants aux critères de sélection acceptant de répondre aux questions.

4.7. Collecte de données

Les données ont été recueillies par des enquêteurs sélectionnés et formés sur la technique d'enquêtes par questionnaires et sur le questionnaire retenu pour l'enquête. Le travail des enquêteurs a été suivi de près par des superviseurs. Les superviseurs corrigent les questionnaires et s'assure de sa fiabilité et en cas de besoin reviennent au ménage pour vérifier l'information. Après vérification, les questionnaires ont été stockés dans un endroit sûr en attendant d'être acheminés vers Nouakchott, lieu de la saisie.

4.8. Echantillonnage

La taille de l'échantillon a été calculée en utilisant la formule statistique suivante :

Taille de l'échantillon : $n=(Nz^2 P(1-p) / d^2(N-1) + z^2 P(1-P))*2=764$

N=population totale de la zone d'enquête

Z=valeur correspondant au niveau de confiance ici 1,96 à 95%

D=précision retenue, ici 5%

P=proportion du phénomène étudié ici on a pris 50% proportion qui maximise la taille de l'échantillon étant donnée que la vraie proportion n'est pas connue avec précision.

La taille de l'échantillon trouvée selon cette formule a été multipliée par 2 qui représente l'effet de grappe, cette précaution est nécessaire quand le tirage de l'échantillon n'est pas probabiliste.

4.9. Plan de traitement et d'analyse des données

4.9.1. Saisie des données

Les différents questionnaires une fois remplis et révisés par le superviseur sont classés et numérotés, puis saisies sur Epi Info 6.04 avec des verrouillages des champs afin de minimiser les erreurs de saisie. Deux opérateurs de saisie ont été sélectionnés sur la base de leur expérience passée dans la saisie des données, ils ont subit une formation spécifique sur Epi Info.

A la fin de la saisie une deuxième correction a été faite par le consultant en visualisant les variables une à une et en cherchant les valeurs aberrantes ou extrêmes. Si des erreurs sont détectées nous revenons au questionnaire papier en question pour vérifier l'exactitude de l'information saisie. C'est ainsi qu'à la fin nous avons obtenu un fichier complètement apuré bon pour l'analyse.

4.9.2. Analyse des données

Une analyse descriptive a été réalisée pour voir le contenu de chaque variable et calculer les fréquences relatives et absolues ce qui permettra d'avoir le maximum d'informations et de choisir les comparaisons entre les variables les plus pertinentes.

Une analyse bi variée est ainsi faite en croisant les variables explicatives pertinentes avec la ou les variables dépendantes.

Dans tous les cas, les tests statistiques usuels ont été utilisés en particulier le test du *Chi^2 de Pearson* pour la comparaison des pourcentages, le test *t de student* pour les moyennes etc. La probabilité p, est considérée comme statistiquement significative quelle elle est inférieure à 0,005.

4.10. Ethique

Toutes les personnes sélectionnées ont été informées clairement des objectifs de l'enquête et de son intérêt pour la population de la zone. Seules les personnes consentantes ont été enquêtées.

Toutes les informations recueillies sont traitées de façon confidentielle et les noms des personnes ne sont pas saisis.

5. Résultats

5.1. Caractéristiques générales des ménages

Sur les 800 fiches d'enquête saisies, un total de 773 fiches ont été validées à l'issue de la vérification du fichier. C'est sur ce nombre de personnes enquêtées que porte la présente analyse.

Tableau 1. Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence

Milieu	Fréquence	Pourcentage
Urbain	487	63,5
Rural	280	36,5
Total	**767**	**100**

36% des personnes interrogées résident en milieu rural. Cette proportion dépasse la réalité, nous avons choisi volontairement d'inclure plus de personnes du milieu rural étant donné que c'est au niveau de ce milieu que les personnes sont plus exposées.

.

Graphique 1. Répartition de l'échantillon selon le genre

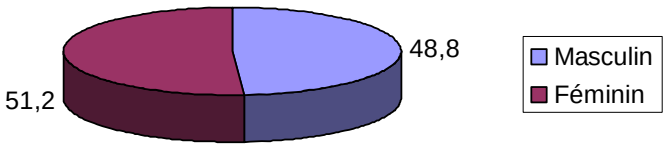

Les personnes interrogées sont à 51% de sexe féminin.

Tableau 2. Répartition de l'échantillon selon le dirigeant du ménage

Chef de ménage	Fréquence	Pourcentage
Oui	184	24,1
Non	581	75,9
Total	**765**	**100**

Seuls 24% des personnes interrogées sont chef de ménage, ceci s'explique par la méthode choisi qui est celle des quotas, plusieurs personnes interrogées sont des enfants ou des femmes, c'est ce qui fait que la proportion de chef de ménage est faible.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon selon le lien avec le chef du ménage

Lien avec le chef de ménage	Fréquence	Pourcentage
Epoux, épouse	189	32,5
Frère et sœur	106	18,2
Fils et fille	240	41,3
Père ou mère	46	7,9
Total	**581**	**100**

La majorité des personnes enquêtées sont des descendants du chef de ménage (41%) et 32% sont des conjoints. Dans la rubrique autre, on trouve principalement les domestiques, les bergers et les autres parents.

Le ménage compte en moyenne 7,1 (2,7) membres
Il y a en moyenne 2,7 (1,6) enfants de moins de 16 ans.

L'âge moyen des personne enquêtées est de 31,5 ans repartis comme suit :

Tableau 4. Répartition de l'échantillon selon les tranches d'âge

Tranche d'âge	Fréquence	Pourcentage
6-19 ans	221	28,6
20-29 ans	147	19,0
30-39 ans	147	19,0
40-49 ans	114	14,7
50 ans et plus	144	18,6
Total	**773**	**100**

Près du tiers des personnes enquêtés sont âgés de moins de 20 ans, les personnes âgées de 50 ans et plus représentent 19%.

Graphique 2. Répartition de l'échantillon selon le statut matrimonial

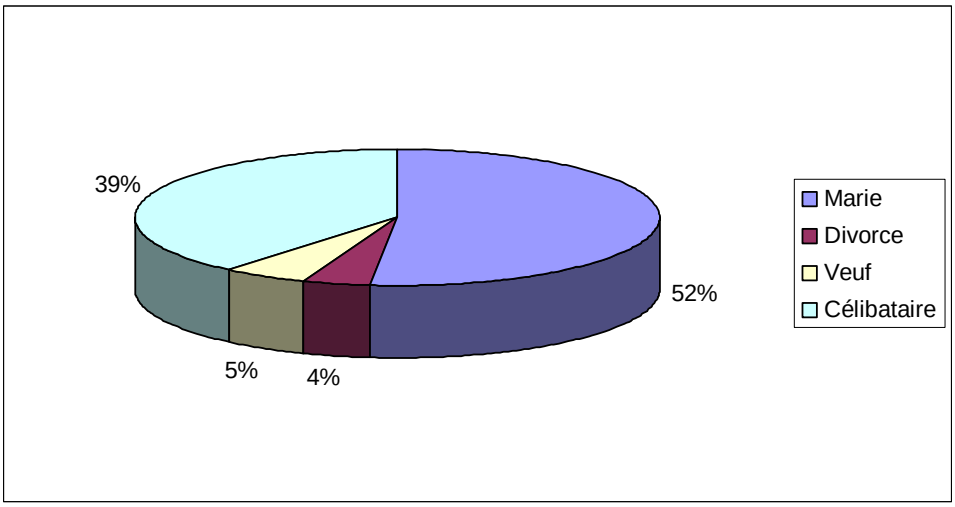

Les personnes enquêtées sont pour 52% mariées et 39% célibataires.

Tableau 5. Répartition de l'échantillon selon le niveau éducatif

Niveau éducatif	**Fréquence**	**Pourcentage**
Analphabète	58	7,6
Cours d'alphabétisation	119	15,5
Coranique	308	40,2
Mahadra	42	5,5
Primaire	120	15,7
Secondaire	104	13,6
Supérieur	15	2,0
Total	**766**	**100**

23% sont soit analphabète soit suivent actuellement des cours d'alphabétisation, seuls 2% ont suivi un enseignement supérieur.

Graphique 3. Niveau éducatif

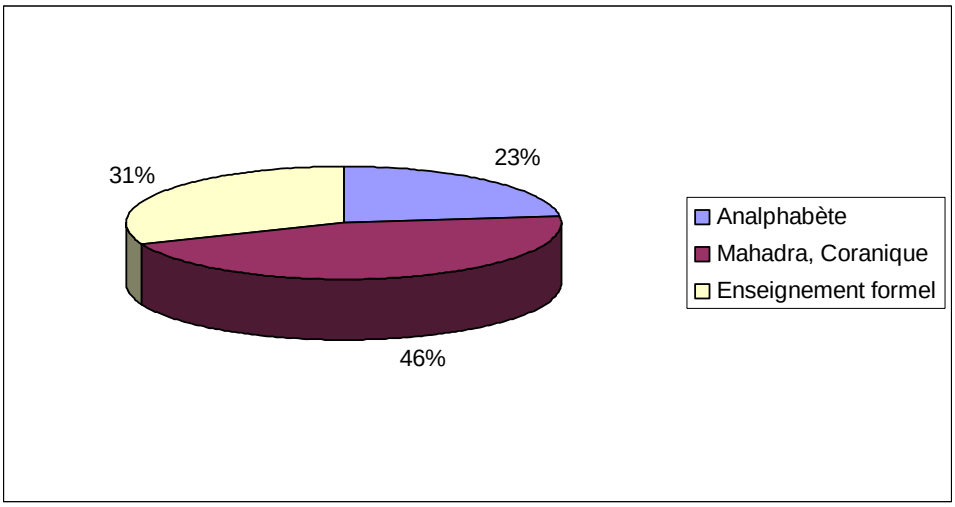

La plupart des personnes interrogées suivent ou ont suivi un enseignement traditionnel de type Coranique ou Mahadra. Le tiers des personnes ont suivi un enseignement moderne et 23% sont analphabètes ou en cours d'alphabétisation.

Tableau 6. Répartition de l'échantillon selon l'activité

Activité	**Fréquence**	**Pourcentage**
Sans activité	211	34,5
Travail manuel	104	17,0
Petit commerce	84	13,7
Salarié/fonctionnaire	43	7,0
Cadres/cadres supérieurs	12	2,0
Grand commerce	8	1,3
Militaires et corps	12	2,0
Femme au foyer	128	20,9
Berger	9	1,5
Total	**611**	**100**

34% des personnes interrogées sont sans activités, 21% sont femme au foyer, 17% ont pour occupation un travail manuel et 14% un petit commerce.
Les autres activités sont essentiellement « étudiant et élève »

Graphique 4. Répartition de l'échantillon selon l'activité

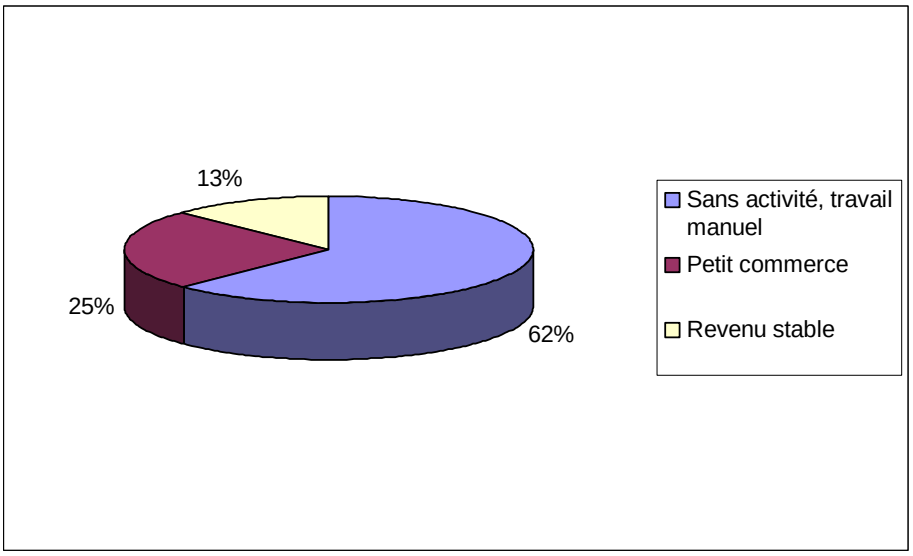

62% des personnes interrogées sont soit sans activité, soit des travailleurs manuels ou femmes au foyer, seuls 13% ont un revenu stable.

5.2. Utilisation des médias

Tableau 7. Répartition de l'échantillon selon l'écoute des medias

Media	Oui	%	Moyenne par jour	Meilleure heure d'écoute	Programmes préférés
Radio Mauritanie	515	67,2	1,8	Matinée, soirée	Journal, table ronde, émission spéciale, divertissement et programmes jeunes
Télévision Mauritanie	460	62,3	1,7	Le soir	Journal, divertissement et table ronde/émission spéciale, jeunesse, dessins animés
Lit presse écrite	103	13,7	1,3		

67% des personnes enquêtées écoutent la radio Mauritanie en moyenne 2 fois par jour, le matin et le soir, l'émission préférée est le journal. La télévision de Mauritanie elle est suivie par 62% en moyenne aussi 2 fois par jour, essentiellement le soir et l'émission préférée reste aussi le journal.

La presse écrite est moins utilisée comme media, elle est lue seulement par 14% des personnes interrogées, le journal préféré est Echtari suivi du Calame, de Nouakchott Info, de Chaab etc.

Tableau 8. Répartition de l'échantillon selon le media préféré

Media préféré	Fréquence	Pourcentage
Télévision	252	41,9
Radio	221	36,7
Affiches, banderoles, panneaux	80	13,3
Causerie	19	3,2
Meeting, presse écrite, théâtre etc.	30	5,0
Total	**602**	**100**

Le media préféré est la télévision 42% suivie de la radio 38% et des affiches, panneaux et banderoles13%.

Tableau 9. Répartition de l'échantillon selon que la personne interrogée accorde une attention aux affiches et panneaux

Prête attention aux affiches, panneaux etc.	Fréquence	Pourcentage
Oui	292	38,3
Non	470	61,7
Total	**762**	**100**

La plupart des répondants (62%) ne prêtent pas attention aux affiches et panneaux versus 38% qui prête attention à ces supports d'informations. Ce résultat comme d'ailleurs d'autres dans la littérature tendent à limiter l'usage de ce moyen de communication.

Tableau 10. Répartition de l'échantillon selon le type de message sur les affiches et panneaux

Préfère voir sur les affiches et panneaux	Fréquence	Pourcentage
Image/photo	106	29,0
Dessin	194	53,0
Texte	66	18,0
Total	**366**	**100**

Plus de la moitié des répondants préfèrent voir sur les affiches et panneaux des dessins, suivi de 29% qui préfèrent voir des images et photos et seuls 18% préfèrent le texte, à mediter.

Tableau 11. Répartition des personnes interrogées selon qu'ils ont lu, entendus des messages sur les mines antipersonnel

Entendu lu message sur les mines	Fréquence	Pourcentage
Oui	432	57,4
Non	320	42,6

Total	**752**	**100**

Près de 57% des personnes interrogées déclarent avoir entendu, lus des messages sur les mines antipersonnel au cours du mois dernier contre près de 43% qui n'ont pas entendu ou lus de tels messages.

Ce résultat montre l'effort déjà fournit en sensibilisation par le BNDH.

Tableau 12. Répartition des personnes ayant entendu ou lu des messages selon le type de media

Moyen de communication	**Fréquence**	**Pourcentage**
Radio	24	5,5
Télévision	23	5,2
Bouche à oreille	280	63,8
Affichages (panneaux etc. .)	15	3,4
Ecole	87	21,6
Total	**439**	**100**

Parmi les personnes interrogées ayant entendu, lu des messages sur les mines antipersonnel au cours du mois dernier, l'écrasante majorité (64%) l'a entendu par le « bouche à oreille », suivi de l'école 22%, où le Bureau National de Déminage Humanitaire (BNDH) a fait des campagnes de sensibilisation. La télévision, la radio et la presse écrite et autres supports comme les affiches et banderoles sont négligeables.

Tableau 13. Répartition des personnes interrogées selon qu'ils ont compris le sens des messages ou non

A compris le sens du message	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	403	80
Non	101	20
Total	**504**	**100**

Les quatre cinquième des personnes interrogées ont déclaré avoir compris le sens des messages diffusés par les différents types de média. Ce résultat encourageant ne doit nous faire oublier les 20% qui n'ont pas compris le sens des messages et qui peuvent à travers le « bouche à oreille » en faire une mauvaise propagande.

5.3. Connaissance des mines

Tableau 14. Répartition de l'échantillon selon la connaissance de la définition de mine antipersonnel

Connaît la définition de mine antipersonnel	Fréquence	Pourcentage
Oui	407	53,0
Non	361	47,0
Total	**768**	**100**

Plus de la moitié des personnes interrogées déclarent connaître la définition des mines antipersonnel, parmi ceux-ci, il s'avère que la définition n'est pas souvent précise mais se rapproche de ce que représente les mines les plus trouvées en Mauritanie, en voici quelques exemples par ordre de citation :

- « comme une bombe »
- « comme un ballon »
- « comme un couvert de marmite » etc.

Tableau 15. Répartition de l'échantillon selon que la personne interrogée a déjà vu une mine antipersonnel

A déjà vu une mine antipersonnel	Fréquence	Pourcentage
Oui	99	13,0
Non	660	87,0
Total	**759**	**100**

13% des personnes interrogées déclarent avoir vu de près une mine antipersonnel.

Tableau 16. Répartition de l'échantillon selon que la personne interrogée pense que la mine est visible ou pas

Pense que les mines sont toujours visibles	Fréquence	Pourcentage
Oui	53	7%
Non	709	93
Total	**762**	**100**

7% des personnes interrogées pensent que les mines antipersonnel sont toujours visibles, ce qui est grave quand on connaît que c'est l'inverse qui est vrai au niveau de cette zone, cet état de fait peu amener ces personnes à aller dans les zonées minées en faisant attention aux objets suspects visibles. Ceci dit dans cette zone, à cause des vents fréquents les mines peuvent être découvertes et devenir visibles sur le sol, mais encore une fois le vent tourne aussi pour les ensevelir et les rende invisibles. Ce phénomène est grave, car un certain nombre de gens crois savoir la position des mines, tandis que celles-ci non seulement elles sont parfois ensevelies ou découvertes mais et changent de position à cause du vent.

5.4. Accidents

Tableau 17. Répartition des personnes interrogées selon qu'ils ont été victimes ou non de mines antipersonnel

Victime de mine	Fréquence	Pourcentage
Oui	21	2,8
Non	728	97,2
Total	**749**	**100**

21 personnes, soit 3% de l'échantillon déclarent être victimes de mines antipersonnel.

Tableau 18. Répartition des personnes interrogées selon le type d'accident causé par les mines antipersonnel

Type d'accident	Fréquence	Pourcentage
En manipulant la mine	4	30,8
En marchant dessus	7	53,8
En passant dessus en voiture	1	7,7
En la cherchant pour vendre le métal	1	7,7
Total	**13**	**100**

Le type d'accident des personnes victimes de mines est essentiellement la marche dessus et la manipulation.

Tableau 19. Répartition des personnes interrogées selon qu'elles connaissent quelqu'un d'autre victime de mines antipersonnel

Connaît quelqu'un victime de mines antipersonnel	Fréquence	Pourcentage
Oui	361	46,9
Non	408	53,1
Total	**769**	**100**

47% des personnes interrogées déclarent connaître une autre personne qui a été victime de mines antipersonnel. Ce qui, si besoin est, confirme la grande prévalence de ces engins dans cette zone.

Tableau 20. Répartition des personnes interrogées selon que la victime est membre de la famille

Victime membre de la famille	Fréquence	Pourcentage
Oui	195	49,4
Non	200	50,6
Total	**395**	**100**

Près de la moitié des personnes victimes des mines sont membre de la famille de la personne interrogées.

La moyenne d'âge des victimes est de 29,7 ans, donc jeune.

Tableau 21. Répartition des personnes interrogées selon le genre de la victime

Genre des victimes de mines	Fréquence	Pourcentage
Masculin	281	74,9
Féminin	94	25,1
Total	**375**	**100**

Les personnes victimes de mines sont essentiellement des hommes (75%).
Les victimes sont très jeunes 5,3% des enfants de moins de 10 ans et 25,5 sont âgés de moins de 20 ans.
Ceci reflète la particularité de cette population, car ce sont surtout les hommes et les enfants qui s'aventurent au niveau des zones minées, les femmes elles sont beaucoup plus prudentes.

Tableau 22. Répartition des personnes interrogées selon la cause de l'accident

Cause accident	Fréquence	Pourcentage
En manipulant par ignorance	182	48,9
En marchant dessus	89	23,9
En passant dessus en voiture	96	25,8
En la cherchant pour vendre le métal	5	1,3
Total	**372**	**100**

La cause principale de l’accident est dans la moitié des cas la manipulation par ignorance, suivi du passage dessus en véhicule à moteur (26%) et par la marche dessus. 5 personnes en cherchant les mines afin de vendre leur métal. D’où le rôle de la sensibilisation.

5.5. Localisation des mines

Tableau 23. Répartition des personnes interrogées selon qu'elles ont déjà trouvé une mine antipersonnel

A déjà trouvé une mine	Fréquence	Pourcentage
Oui	42	5,8
Non	684	94,2
Total	**726**	**100**

A la question est ce que vous avez déjà découvert une mine antipersonnel ou autres engins non explosés, 6% répondent par l'affirmative.

Quant à leur réaction en cas de découverte d'une MAP, elles déclarent dans ce cas par ordre :

- Informer les autorités ;
- La laisser sur place ;
- Marque la zone ;
- La manipule pour la neutraliser etc.

Tableau 24. Répartition des personnes interrogées selon qu'il y a des mines dans leur localité

Mines dans la localité	Fréquence	Pourcentage
Oui	402	52,0
Non	371	48,0
Total	**773**	**100**

Les mines antipersonnel sont très rependues dans la zone d'enquête, en effet 52% des personnes interrogées déclarent qu'il existe des mines antipersonnel au niveau de leur localité, ce qui montre encore une fois de plus la fréquence de ces engins dans la zone.

Tableau 25. Répartition des personnes interrogées selon qu'elles connaissent la zone minée avec précision

connaissent la zone minée avec précision	Fréquence	Pourcentage
Oui	123	16,2
Non	634	83,8
Total	**157**	**100**

Seuls 16% des personnes interrogées connaissent la zone minée avec précision, les autres soit la quasi-totalité n'ont aucune idée de la zone minée, c'est un fait important à prendre en considération.

Ceux qui déclarent connaître les zones avec précision disent que c'est au niveau de toute les Wilayas, mais surtout au PK24 de Nouadhibou.

Tableau 26. Répartition des personnes interrogées selon que la zone minée est délimitée et visible

Zone minée délimitée et visible	Fréquence	Pourcentage
Oui	45	7,2
Non	579	92,8
Total	**624**	**100**

Seuls 7% déclarent que la ou les zones minées sont délimitées clairement et de façon visible. Cette situation est dangereuse, à défaut de délimiter clairement les zones dangereuses, il faudrait mener des campagnes de sensibilisation ciblées et mettre des panneaux au niveau des zones à risque.

Tableau 27. Répartition des personnes interrogées selon qu'il existe une zone qu'ils ne peuvent pas utiliser à cause des mines antipersonnel

Zone inutilisable à cause de mines	Fréquence	Pourcentage
Oui	230	30,0
Non	537	70,0
Total	**767**	**100**

30% des personnes interrogées déclarent qu'il existe des zones environnantes qu'elles ne peuvent pas utiliser à cause des mines antipersonnel .

Tableau 28. Répartition des personnes interrogées selon qu'elles pensent que les mines antipersonnel sont dangereuse ou pas

Pensent que les mines sont dangereuses	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	633	82,4
Non	135	17,6
Total	**768**	**100**

La majorité des personnes interrogées (82%) pensent que les mines antipersonnel sont dangereuses, ceci dit 18% pensent qu'elles ne sont pas dangereuses, ceci représente 135 personnes, qui en cas de contact avec les mines pourront adopter un comportement dangereux. Cette tranche est à cibler par les campagnes de sensibilisation.

Pour les personnes qui pensent que les mines sont dangereuses, elles répondent à la question pourquoi ? Parce que :

- elles tues ;
- elles explosent et blessent ;
- elles tuent les chameaux ;
- handicapent les gens etc.

Ces mêmes personnes, en cas de découverte de mines antipersonnel déclarent :

- Ne pas toucher ;
- Informer les autorités ;
- Neutraliser etc.

Tableau 29. Répartition des personnes interrogées selon qu'elles ont connues une campagne de déminage

Campagne de déminage	Fréquence	Pourcentage
Oui	231	31,1
Non	511	68,9
Total	**742**	**100**

31% des personnes enquêtées déclarent avoir connaissance de campagnes de déminage dans leur zone.

Ceci est très important, car les activités sont à leur début, mais les efforts doivent êtres redoublés.

5.6. Habitat

Tableau 30. Répartition des ménages selon le type d'habitat

Type de logement	Fréquence	Pourcentage
Maison en ciment et toit en béton	241	31,3
Maison en ciment et toit en taulles ondulées	334	43,3
Maison en pierre	8	1,0
Maison en argile	95	12,3
Baraque	54	7,0
Tente	39	5,1
Total	**771**	**100**

Le type d'habitat commun est une maison en ciment avec toit en taulles ondulées pour une majorité des personnes interrogées soit 43%, suivi des maisons en ciment et toit en béton pour 31%. Les autres (26%) habitent dans des logements précaires (maison en argile, baraques ou tente.)

Tableau 31. Nombres de chambres selon les ménages

Nombre de chambres	Fréquence	Pourcentage
1 à 2 chambre	154	21,0
3 à 5 chambres	416	56,7
6 chambres et plus	163	22,2
Total	**733**	**100**

Un cinquième des ménages vit dans une ou deux chambres, 57% dans trois à cinq chambres et 22% dans six chambres ou plus.

En moyenne il y a 4,0 chambres par logement.

Tableau 32. Principales sources d'eau des ménages visités

Principale source d'eau	Fréquence	Pourcentage
Réseau d'adduction d'eau	218	28,6
Fontaine publique	52	6,8
Citernes / revendeurs d'eau	491	64,5
Total	**761**	**100**

Seuls 29% des ménages ont accès à l'eau potable à travers le réseau d'adduction d'eau, tandis que les deux tiers de la population sont alimentés en eau par des revendeurs (charrettes, citernes), les 7% restant vont directement à la fontaine publique ou au puit.

Tableau 33. Principales sources d'éclairage des ménages visités

Principale source d'éclairage	Fréquence	Pourcentage
Réseau électricité	512	66,7
Groupe électrogène	68	8,9
Energie solaire	24	3,1
Bougie	59	7,7
Lampe à pétrole	102	13,3
Bois	3	0,4
Total	**768**	**100**

Deux tiers des personnes interrogées (67%) utilisent le réseau d'électricité comme moyen d'éclairage contre 13% qui utilisent la lampe à pétrole. Les autres ménages utilisent des groupes électrogènes (9%), la bougie (8%) et l'énergie solaire (3%).

75% des personnes enquêtés déclarent posséder un poste radio, tandis que seulement la moitié déclare posséder un poste de télévision et seuls 12% possèdent un véhicule à moteur.

Rappelons nous que le media préféré est la télévision mais le plus rependu est la radio.

5.7. Intérêt accordé à l'enquête

Tableau 34. Intérêt accordé à l'interview par les personnes enquêtées

Intérêt du répondant à l'interview	Fréquence	Pourcentage
Très intéressé	298	39,6
Moyennement intéressé	246	32,6
Peu intéressé	173	23,0
Confus	33	4,4
Non intéressé	3	0,4
Total	**753**	**100**

Nous avons ajouté cette question inhabituelle dans les enquêtées CAP pour avoir une idée sur le comportement des personnes enquêtées au moment de l'enquête. Il est connus que ce comportement se répercute sur l'enquête positivement ou négativement. Le tableau montre que 40% des personnes interviewés sont très intéressées par l'enquête et 33% moyennement intéressées, ce qui fait globalement 73% qui ont accordés une importance à la réalisation de l'enquête. On constate cependant q'un groupe non négligeable était peu intéressée par l'enquête (23%) et 4% de personnes ont même étés confuses par la présence des enquêteurs.

6. Analyse bi variée

6.1. Mines et media

Tableau 35. Fréquence des personnes qui écoutent la radio Mauritanie en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Ecoute les émissions de radio Mauritanie	OUI (%)	n	P
Milieu de résidence			
- Urbain	324 (67,3)		=0,8
- Rural	157 (67,7)		
Genre			
- Masculin	276 (74,4)		=0,0008
- Féminin	238 (60,5)		
Groupe d'âge			
- 18 ans et moins	76 (36,5)		<0,0001
- 19-39 ans	206 (68,7)		
- Plus de 40 ans	232 (91,0)		

67% des personnes interrogées déclarent écouter les émissions de la radio Mauritanie, ce pourcentage ne varie pas entre le milieu urbain et rural. Par contre les hommes écoutent plus la radio Mauritanie 74% versus 60% chez les femmes, résultat statistiquement significatif. Les jeunes écoutent beaucoup moins la radio Mauritanie (36%), que les moins jeunes 69%, par contre les plus âgées écoutent fréquemment la radio (91%). Ces résultats statistiquement significatifs doivent être pris en considération dans les choix de ce media et des messages à véhiculer selon la tranche d'âge.

Tableau 36. Fréquence des personnes qui écoutent la radio Mauritanie en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Ecoute les émissions de radio Mauritanie	**OUI (%)**	**n**	**P**
Niveau éducatif			
- Analphabète	127 (72,6)		P<0,0001
- Mahadra/coranique	262 (75,3)		
- Enseignement moderne	120 (50,8)		
Activité			
- Sans activité	310 (69,4)		=O,0006
- Petit commerce	68 (81,9)		
- Revenu stable	67 (90,5)		

La radio est plus écoutée par les personnes ayant un enseignement coranique ou de Mahadra (75%), elle est le moins écoutée par les personnes ayant une formation moderne, seulement 51%. Ce résultat logique va dans le sens qu'il faudrait privilégier la radio pour les personnes de l'enseignement traditionnel et les analphabètes, d'autant plus que ce résultat est statistiquement significatif, donc non du au hasard.

Selon l'activité, la radio est plus écoutée dans la tranche de personnes à revenu stable (90%), suivi par les personnes exerçant le petit commerce comme activité et enfin par les « sans activités » (69%), p=0,0006.

Tableau 37. Fréquence des personnes qui écoutent la TVM en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Ecoute les émissions de la TVM	OUI n (%)	P
Milieu de résidence		
- Urbain	339 (71,2)	<0,0001
- Rural	117 (40,1)	
Genre		
- Masculin	216 (60,3)	=0,4
- Féminin	242 (64,0)	
Groupe d'âge		
- 18 ans et moins	128 (61,0)	=0,0004
- 19-39 ans	204 (72,6)	
- Plus de 40 ans	127 (52,0)	

Globalement la télévision de Mauritanie est un peu moins suivie que la radio Mauritanie, ce qui est compréhensible étant données le coût plus important de cette dernière et de sa dépendance d'une source d'énergie souvent non disponible partout en particulier en milieu rural.

En particulier, la TVM est de loin plus écoutée en milieu urbain (71%) contre (40%) en milieu rural. Contrairement à la radio, la TVM est légèrement plus écoutée par les femmes 64% contre 60% pour les hommes, différence non significative. Les émissions de la TVM sont plus suivies par les adultes d'âge moyen (73%), puis par les plus jeunes (60%) et des plus âgées (52%), p=0,0004. Ces résultats sont importants quant à la gestion de l'information relative aux mines antipersonnel.

Tableau 38. Fréquence des personnes qui suivent les émissions de la TVM en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Suit les émissions de la TVM	OUI (%)	n	P
Niveau éducatif			
- Analphabète	97 (57,7)		=0,5
- Mahadra/coranique	216 (65,1)		
- Enseignement moderne	145 (63,0)		
Activité			
- Sans activité	252 (58,6)		=0,2
- Petit commerce	51 (63,8)		
- Revenu stable	51 (71,8)		

La TVM, contrairement à la radio est plus écoutée par les personnes ayant un enseignement modern (72%) suivi par celles ayant un enseignement coranique ou de Mahadra et enfin ceux qui suivent le moins ses émissions sont les analphabètes (56%), mais ces différences ne sont pas statistiquement significatives.

En fonction de l'activité, la TVM est comme la radio, essentiellement suivie par les personnes à revenus stables, mais dans proportions moindres (72%), suivi des personnes ayant le petit commerce comme activité et enfin les « sans activités », différence non significative.

Tableau 39. Fréquence des personnes qui lisent la presse écrite en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Lit la presse écrite	OUI (%)	n	P
Milieu de résidence			
- Urbain	78 (16,3)		=0,6
- Rural	24 (8,9)		
Genre			
- Masculin	45 (12,1)		=0,5
- Féminin	58 (15,2)		
Groupe d'âge			
- 18 ans et moins	22 (10,4)		=0,2
- 19-39 ans	63 (22,0)		
- Plus de 40 ans	18 (7,1)		

14% des personnes interrogées déclarent lire la presse écrite, comme on peut s'y attendre la presse écrite est plus lue en milieu urbain (16%) qu'en milieu rural (9%). Selon le genre, les femmes lisent plus les journaux (15%) par rapport aux hommes (12%). Les journaux sont très peu lus par les personnes les plus âgées (40 ans et plus), seulement 7% de cette tranche d'âge, contre 22% pour les moins âgées et 10% pour les plus jeunes. Ces différences bien que marquées ne sont pas statistiquement significatives.

Par rapport à la sensibilisation, la presse écrite a l'avantage de rester plus longtemps entre les mains des lecteurs, qui, souvent s'échangent les journaux qui peuvent être relus plusieurs fois et à la demande. Par contre elle a l'inconvénient de n'être pas utilisable par les analphabètes. Les analphabètes sont les plus à risque des mines antipersonnel et doivent être ciblées par une campagne de sensibilisation adaptée, en utilisant plus la radio et la TVM mais aussi les affiches et panneaux portant des dessin, ou autres signes facilement compréhensibles par cette tranche de la population.

Tableau 40. Fréquence des personnes qui lisent la presse écrite en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Lit la presse écrite	OUI (%)	n	P
Niveau éducatif			
- Analphabète	9 (5,3)		*
- Mahadra/coranique	42 (12,2)		
- Enseignement moderne	52 (22,3)		
Activité			
- Sans activité	40 (9,0)		*
- Petit commerce	5 (6,3)		
- Revenu stable	17 (23,0)		

* Chi² non valide

Curieusement la presse écrite est lue par 5,3% (neuf personnes) chez les analphabètes et les personnes suivant les cours d'alphabétisation, c'est peut être pour des raisons d'apprentissage pour ceux qui sont en cours d'alphabétisation. Les personnes d'enseignement moderne lisent deux fois plus la presse écrite que celles ayant un enseignement traditionnel (Mahadra/Coranique), les chiffres étant faibles les test statistiques ne sont pas valides.

Selon l'activité, Les personnes avec revenu stable lisent la presse écrite près de quatre fois plus que celles ayant comme activité le petit commerce et plus de deux fois celles sans activités. Les personnes sans activité lisent plus la presse écrite que celles s'occupant du petit commerce.

Tableau 41. Fréquence des medias préférés en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Media préféré	Radio N (%)	TV N (%)	Affiches N (%)	P
Milieu de résidence				
- Urbain	111 (31,1)	183 (51,3)	39 (10,9)	<0,0001
- Rural	108 (45,0)	66 (27,5)	41 (17,1)	=0,002
Genre				
- Masculin	136 (48,9)	83 (29,8)	33 (11,8)	<0,0001
- Féminin	85 (26,3)	168 (52,0)	47 (14,5)	<0,0001
Groupe d'âge				
- 18 ans et moins	27 (16,1)	94 (56,0)	20 (11,9)	<0,0001
- 19-39 ans	52 (22,1)	117 (49,8)	50 (21,3)	<0,0001
- Plus de 40 ans	142 (71,7)	40 (20,2)	10 (5,1)	<0,0001

Parmi toute la liste de moyen de communication proposée aux personnes interrogées, trois viennent en tête, il s'agit de la radio, de la télévision et des affiches et panneaux.

La préférence des ces différents supports d'informations varie selon le milieu de résidence, le genre et l'âge comme suit :

La radio est plus écoutée en milieu rural 45% qu'en milieu urbain 31%, la TVM, est par contre beaucoup plus regardée en milieu urbain 51% versus 27% en milieu rural et enfin les affiches et panneaux sont préférés en milieu rural (17%) plus qu'en milieu urbain (11%), où elles attirent beaucoup plus l'attention des passants.

En fonction du genre les hommes préfèrent la radio Mauritanie 49% plus que les femmes (26%), La TVM, elle, est plus adaptées aux femmes (52%) versus 30% pour les hommes, la presse écrite est légèrement plus adaptées aux femmes 14% qu'aux hommes 12%.

Nous rappelons aussi que ces résultats inédits sont à prendre en considération dans le choix des medias et la fréquence de leur utilisation afin de toucher le maximum de personnes.

Tableau 42. Fréquence des medias préférés en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Media préféré	**Radio**	**TV**	**Affiches**	**P**
	N (%)	**N (%)**	**N (%)**	
Niveau éducatif				
- Analphabète	54 (46,2)	44 (37,6)	9 (7,7)	*
- Mahadra/coranique	117 (39,5)	115 (38,9)	54	=0,02
- Enseignement moderne	45 (24,7)	91 (50,0)	(18,2)	=0,007
			17 (9,3)	
Activité				
- Sans activité	145 (42,0)	143 (41,4)	34 (9,9)	=0,0009
- Petit commerce	43 (61,4)	16 (22,9)	9 (12,9)	*
- Revenu stable	22 (42,3)	20 (38,5)	5 (9,6)	*

* Chi² non valide

Le media le plus préféré chez les analphabètes et les personnes d'enseignement traditionnel est la radio, respectivement 46% et 38%, par contre chez les personnes d'enseignement moderne, la TVM est préféré à la radio (50% versus 25%). Dans tous les cas, les affiches et autres supports d'information sont de loin les moins préférés par la population interrogée.

Selon l'activité, la radio reste le media le plus préféré par tous, elle est surtout privilégiée par les personnes s'occupant du petit commerce (61%) contre 42% pour le autres catégories et une fois encore les affiches et autres supports sont les moins préférés.

Tableau 43. Fréquence des personnes qui prêtent attention aux panneaux en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Prête attention aux affiches et panneaux	Oui N (%)	P
Milieu de résidence		
- Urbain	188 (39,2)	=0,8
- Rural	102 (37,2)	
Genre		
- Masculin	129 (34,9)	=0,3
- Féminin	161 (41,3)	
Groupe d'âge		
- 18 ans et moins	76 (36,4)	=0,05
- 19-39 ans	136 (45,8)	
- Plus de 40 ans	79 (30,2)	

Les affiches attirent légèrement plus l'attention en milieu urbain 39% qu'en milieu rural 37%, Les femmes (41%) leur prêtent plus d'attention que les hommes (35%). Les affiches attirent moins l'attention des 40 ans et plus 30% contre 36% pour les moins jeunes et 46% pour les personnes d'âge moyen, résultats statistiquement non significatifs.

Tableau 44. Fréquence des personnes qui prêtent attention aux affiches en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Prête attention aux affiches	OUI n (%)	P
Niveau éducatif		
- Analphabète	36 (20,8)	=0,03
- Mahadra/coranique	162 (46,4)	
- Enseignement moderne	92 (37,9)	
Activité		
- Sans activité	139 (31,2)	=0,02
- Petit commerce	35 (42,2)	
- Revenu stable	39 (52,7)	

Ceux qui prêtent attention aux affiches et panneaux sont essentiellement les personnes d'enseignement coranique et Mahadra (46%), suivi par les personnes d'enseignement moderne 38%, et les analphabètes 21%.

Les personnes à revenu stables prêtent plus attention aux affiches 53%, suivi des personnes s'occupant du petit commerce 42% et des « sans activités » 31%.

Tableau 45. Fréquence des personnes selon la préférence de type de message en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Préfère voir sur les affiches et panneaux	Image/photo N (%)	Dessin N (%)	Texte N (%)	P
Milieu de résidence				
- Urbain	67 (29,5)	112 (49,3)	48 (21,1)	=0,0006
- Rural	36 (26,5)	82 (60,3)	18 (13,2)	<0,0001
Genre				
- Masculin	61 (33,3)	88 (48,1)	34 (18,6)	=0,06
- Féminin	45 (24,9)	105 (58,0)	31 (17,1)	<0,0001
Groupe d'âge				
- 18 ans et moins	19 (23,2)	47 (57,3)	16 (19,5)	=0,003
- 19-39 ans	54 (30,7)	80 (45,4)	42 (23,9)	=0,05
- Plus de 40 ans	32 (30,2)	67 (63,2)	7 (6,6)	*

* Chi^2 non valide

Quant à la forme des messages à mettre sur les affiches et panneaux, en milieu urbain comme en milieu rural on préfère de loin le dessin respectivement 49 et 60%, sans doute à cause de la prévalence élevée de l'analphabétisme, mais aussi de la facilité de compréhension. En deuxième position les images/photos et en dernier lieu le texte, respectivement 21% et 13%.

En fonction du genre les images/photos sont plus appréciés par les hommes 33%, le dessin est plus apprécié par les femmes 58%, et le texte légèrement plus apprécié par les hommes 19%. Globalement la même tendance que selon le milieu, en premier lieu arrive le dessin, suivi des images/photos et enfin le texte.

En fonction de l'âge, les images/photos sont moins appréciés par les moins jeunes 23%, le dessin est plus apprécié par les personnes les plus âgées 63% et le texte inversement est le moins apprécié par les personnes âgées de 40 ans et plus. Selon l'âge aussi on observe la même

tendance que précédemment au sein de chaque groupe d'âge, en premier choix le dessin, puis l'image/photos et enfin le texte.

6.2. Connaissance des mines

Tableau 46. Fréquence des personnes qui connaissent la définition des MAP en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Connaît la définition de mine antipersonnel	**Oui N (%)**	**P**
Milieu de résidence		
- Urbain	246 (50,9)	=0,3
- Rural	156 (56,5)	
Genre		
- Masculin	211 (56,6)	=0,1
- Féminin	194 (49,4)	
Groupe d'âge		
- 18 ans et moins	81 (38,9)	<0 ,0001
- 19-39 ans	154 (51,2)	
- Plus de 40 ans	171 (66,8)	

Parmi les 53% qui ont déclaré connaître la définition d'une mine antipersonnel, un peu plus de la moitié au niveau du milieu urbain connaissent cette définition (51%), tandis que ce pourcentage est plus élevé au niveau du milieu rural, ce qui est compréhensible quand ont sait qu'ils sont plus en situation de les voir et d'en entendre parler.

Les hommes connaissent plus cette définition (57%) par rapport aux femmes (49%).

En fonction de l'âge, comme on peut s'y attendre les plus âgées connaissent plus ces engins (67%), contre 51% chez les personnes d'âge moyen et seulement 39% chez les moins jeunes, accumulation de l'expériences et des connaissances.

Tableau 47. Fréquence des personnes qui connaissent la définition de MAP en fonction du niveau éducatif et de l'activité

Connaît la définition de mine antipersonnel	OUI (%)	n	P
Niveau éducatif			
- Analphabète	78 (44,3)		=0,005
- Mahadra/coranique	205 (58,9)		
- Enseignement moderne	120 (50,8)		
Activité			
- Sans activité	238 (52,9)		=0,3
- Petit commerce	54 (64,3)		
- Revenu stable	43 (58,9)		

La définition de mine antipersonnel est le plus connue par les personnes d'enseignement traditionnel 59%, suivi par les personnes d'enseignement moderne 51% et enfin les analphabètes 44%.

Selon l'activité la définition est le plus connue par les personnes s'occupant du petit commerce 64%, suivi des personnes à revenu stable 59% et enfin par les « sans activités » 53%.

Tableau 48. Fréquence des personnes qui pensent que les MAP sont dangereuses en fonction du milieu, du genre et de l'âge

Pensent que les mines sont dangereuses	Oui N (%)	P
Milieu de résidence		
- Urbain	401 (83,4)	=0,5
- Rural	224 (80,6)	
Genre		
- Masculin	316 (84,5)	=0,2
- Féminin	315 (80,3)	
Groupe d'âge		
- 18 ans et moins	153 (73,5)	=0,0
- 19-39 ans	249 (83,3)	007
- Plus de 40 ans	228 (88,4)	

Parmi les 82% qui pensent que les mines antipersonnel sont dangereuses, ceux du milieu urbain (83%) le pensent légèrement plus que ceux du milieu rural (81%). Cet état de fait peu être dû à l'analphabétisme plus fréquent en milieu rural.

Selon le genre, les hommes (84%) pensent un peu plus que les femmes (80%) que ces engins sont dangereux. Une explication possible est que les hommes voyagent et se rendent plus dans les zones à risque pour en particulier suivre et chercher le bétail et donc sont plus conscient du danger des mines, les hommes aussi sont peut être des anciens soldats etc.

En fonction de l'âge, plus on avance dans la vie, plus les personnes interrogées pensent que les mines antipersonnel sont dangereuses, 73% chez les plus jeunes, 83% chez les personnes d'âge moyen et 88% chez les plus âgés. Cette situation est due à l'accumulation des connaissances et de l'expérience tout au long de la vie.

Tableau 49. Fréquence des personnes qui pensent que les MAP son dangereuses en fonction du niveau éducatif et de l'activité

	OUI (%)	**n**	**P**
Niveau éducatif			
- Analphabète	126 (71,2)		<0,0001
- Mahadra/coranique	286 (81,9)		
- Enseignement moderne	214 (91,5)		
Activité			
- Sans activité	388 (86,6)		=0,4
- Petit commerce	71 (86,6)		
- Revenu stable	68 (90,7)		

Comme on peut s'y attendre, le danger des mines antipersonnel est beaucoup plus perçu par les personnes à enseignement moderne 91%, puis par les personnes d'enseignement traditionnel 82% et les analphabètes 71%.

Selon l'activité les danger des mines antipersonnel est le plus perçu par les personnes à revenu stable (91%) suivi par les autres catégories à égalité (87%).

7. Résultats des focus groupes

7.1. Introduction sur la technique de focus groupes

Le focus groupe est une méthode directe et interactive permettant d'évaluer les opinions et aidant les participants à s'exprimer librement.

Les focus groupes essaient de comprendre les attitudes et pratiques au lieu de les mesurer.

La technique de focus groupe est un complément nécessaire aux informations quantitatives, elle permet d'approfondir la discussion sur des questions particulièrement importantes, par exemple le comportement en cas de découverte de mine antipersonnel. Les personnes finissent par dirent ce qu'elles pensent réellement. Par exemple dans l'enquête à la question quand vous trouvez une mine antipersonnel que faites vous ? La réponse est souvent je m'écarte et avertit les autorités, c'est la réponse normale et désirée par l'entourage. Dans les focus groups ont se rend compte au cours des discussions que les personne ne se comportent pas de façon aussi nette et correcte. En effet, les personnes ont finit par dévoiler des comportements qu'ils pensent être corrects et qu'ils réalisent réellement en cas de découverte de mines antipersonnel, ces comportements vont du fait que les personnes croient savoir comment désamorcer la mine, car elle ont entendu ou vu des techniques avec les militaires ou les civiles soit disant expérimentés.

La recherche quantitative ne peut pas calculer ce que les gens pensent réellement, leurs émotions, leurs avis « cachés » et ce qu'ils ne disent pas à prime abord lors des enquêtes par questionnaire.

D'autres comportements n'apparaissant pas dans l'enquête quantitative nous ont été dévoilés lors des focus groupes.

La technique de focus groupe permet d'accéder donc à l'information privée, non dite aux sentiments inaccessibles et aux émotions.

Une cession de focus groupe a pour objectif de :

• Rassembler les opinions, croyances et attitudes au sujet d'une question particulière ;

• Tester des hypothèses ;

• Encourager la discussion sur un thème particulier ;

• Construire la concurrence par la combinaison de réponses et commentaires spontanés des participants ;

• Profiter de l'ambiance de spontanéité pour mieux connaître la question en discussion etc.

7.2. Technique

Le groupe doit être composé de six à 12 membres, moins de six membres n'encourage pas la discussion, car il n'y a pas assez de points de vues divergents, et la créativité n'est pas

encouragée. Par contre plus de 12 participants pose le problème de synthèse des différents avis et on peut alors en perdre quelques uns.
La réunion de focus groupe doit durer environ une heure de temps, les personnes n'ont souvent pas plus de temps à consacrer à la discussion.

Une cession de focus groupe se compose principalement de trois phases :

- Avant la réunion

Nous avons défini les objectifs et préparé chaque réunion (temps, local, questions, participants etc.)
Nous avons décidé de faire trois groupes relativement homogènes (femmes, enfants et hommes) au niveau du milieu rural et urbain.

- Pendant la réunion

Nous nous mettons en place avant l'arrivée des participants et organisons la salle en fonction du nombre de participants, à l'arrivée des participants nous les installons confortablement. Après s'être présenté nous expliquons l'objectif de la réunion et assurons les participants que la discussion est basée sur le volontariat et que nous garantissons l'anonymat.
Lors de la discussion nous avons utilisé uniquement des questions ouvertes afin de laisser libre cours aux pensées et à l'expression.
Nous donnons à chacun le temps de s'exprimer et conduisons la discussion du général au spécifique en gardant la spontanéité et en répondant si nécessaire aux questions des participants.
Nous avons utilisé essentiellement la technique du brainstorming.

- Après la réunion

A la fin de la réunion nous commentons à chaud et interprétons les notes prise lors de la discussion et en élaborons un résumé afin de ne pas oublier l'essentiel de la discussion, ensuite nous analysons le résumé en prenant en considération les commentaires qui reviennent le plus souvent mais aussi les informations nouvelles ou inattendus pour nous en mettant en exergue les informations les plus importantes.
Nous avons réalisé 11 focus groupes avec les hommes, les femmes et les enfants au niveau des villes de Nouadhibou, Zouérate, Fdeirick et la localité de Boulenouar ainsi qu'avec un groupe de nomades du Tiris Zemmour, aux environs de Zouerate.

7.2. Résumé des principaux résultats des focus groupes

Les groupes comprenaient entre 6 et 9 personnes de niveau socio économique moyen â faible. Les hommes étaient âgés de 35 à 40 ans, les femmes de 25 à 36 ans et les enfants quant à eux étaient âgés de 8 à 17 ans.

Au niveau de toutes les réunions, la discussion a durée en moyenne une heure. Toutes les réunions se sont tenues dans de bonnes conditions, le plus souvent dans une grande salle de réunion autour d'une table.

Au cours de toutes les réunions la discussion a commencé timidement et les réponses assez réfléchies, mais petit à petit la discussion est devenue plus spontanée et les personnes se sont senties à l'aise et ont exprimées leurs avis librement.

Au cours de ces réunions, beaucoup d'informations, le plus souvent redondantes ont été recueillies, après analyse et résumé on a pu tirer les principales conclusions qui suivent :

Toutes les personnes participant aux focus groupes connaissent la définition d'une mine antipersonnel, et sont conscient de leur existence dans cette zone. Par contre quand ont essaie de mieux définir ces engins on se rend compte que les connaissances et autres informations sur les mines sont très fragmentaires et le plus souvent fausses.

A tous les niveaux, il existe un fatalisme religieux très évident quand aux probabilités d'accidents liés aux mines antipersonnel. Ce fatalisme est plus marqué chez les hommes. Exemple « je suis passé dans cette (zone minée) à maintes reprise sans accidents, de toutes façons, je ne mourrai pas avant mon heure ».

Il existe aussi un coté courage « bravoure » assez développé chez les hommes et les enfants, genre « je connais bien les mines et je peux passer à coté sans danger ». « Je connais bien les mines et je peux les désamorcer sans danger ». L'un des hommes pensent qu'il peut enlever le détonateur de la mine sans qu'elle n'explose.

Les femmes sont beaucoup plus prudente que les hommes et les enfants et ne se hasardent pas à aller dans les zones contaminées, même si elles ont un intérêt réel, par exemple à Boulenouar dans le milieu rural, les femmes ont unanimement déclarées qu'elles ne se hasardent pas au-delà de la zone sûre, même quand leur bétail errent dans cette zone, quelques unes ont même empêchés leurs mari ou frères à suivre le bétail dans cette zone. Cet état de fait est très important quand ont sait que la valeur d'un dromadaire peut dépasser les 200 000 Ouguiyas, et que le bétail est souvent leur bien unique.

Les mines sont un sujet de discussions courantes en ville et en milieu rural, du fait que les accidents sont courants, mais les femmes ne connaissent pas très bien comment se prémunir.

Au niveau de Nouadhibou il existe un commerce de métaux et autres ferrailles, cette situation a encouragé les plus pauvres, le plus souvent des enfants de la rue, mais également des adultes à se

hasarder dans les zones dangereuses à la recherche de ferrailles et même de mines antipersonnel et autres engins de guerre. Les mines sont vendu par les enfant et même quelques adultes pauvres 1Kg de fer est acheté par les sociétés locales à 80 Ouguiyas, tandis qu'un Kg de cuivre est acheté environ 400 Ouguiyas.

Pour la sensibilisation efficaces les personnes qui ont participés aux focus groupes privilégient la radio FM, beaucoup écouté par les jeunes, la radio est plus écoutée en zone rural et par les plus âgées, l'émission préférée est « les communiqués » suivi du journal parlée et des émissions de la radio rurale. A la télévision on privilégie les dessins animés et les émissions sportives chez les jeunes et le journal télévisé chez les adultes.

Les panneaux à la sortie/entrée de la ville et dans les lieux les plus fréquentés attirent l'attention des passants, quoi que plusieurs personnes aient affirmées qu'elles pensent que les mines sont localisées sous les panneaux, il faudrait donc ajouter sur ces panneaux la localisation des zones minées. Quant à la couleur du panneau et l'affiches, tous sont unanimes sur la couleur rouge comme couleur qui attire l'attention sur le danger, à l'image des panneaux et affiches actuellement mises en place par le BNDH.

Les hommes ont signalés l'existence d'une méthode de déminage traditionnel, couramment utilisée en cas de découverte de mine. Cette méthode consiste à aligner de la paille, sous forme de cordon jusqu'à la mine et allumer le feu au bout de cette paille, les personnes fuient alors le lieu, la mine explose. Ces mêmes personnes nous ont signalé un cas fatal d'explosion en série lors de l'utilisation de cette méthode. En effet il s'agissait d'un champ de mine et non d'une seule mine, les mines ont alors explosées en série.

Au niveau de la discussion, tous étaient unanimes sur la nécessité d'un déminage rapide en premier lieu les environs des villes et les zones de pâturage et d'agriculture. Avant le déminage ils recommandent de mettre un grillage de fil barbelé autour des zones minées ou à défaut des panneaux autour des zones dangereuses.

Tous recommandent la nécessité de la sensibilisation continue, surtout au niveau des jeunes de Nouadhibou et au niveau du milieu rural.

La majorité des enfants ont été sensibilisés par le BNDH au niveau des écoles. Mais la sensibilisation a été parfois mal comprise, en effet au niveau de Boulenouar les enfants ont trouvé une mine, ils ont alors averti leur enseignant qui l'a ramassé et l'a amené en classe pour la montrer aux autres enfants en plein cours, soit disant pour expliquer son danger, en oubliant que le danger c'est ce qu'il vient de faire en mettant en danger la vie de plusieurs enfants à la fois, après il a encore transporté la mine aux militaires. En effet l'enseignant et les enfants en voyant sur le livret distribué, les démineurs en action on pensé que si on fait comme ceux-ci, c'est-à-dire prendre la mine tout doucement elle n'explose pas.

Un autre phénomène dangereux a été signalé par les hommes, en effet ils disent que les bergers qui ne sont pas de la région ne connaissent pas le danger des mines et parfois ne sont même pas au courant de l'existence de celles-ci et ils s'aventurent souvent dans la zone minée à la recherche de meilleur pâturages (ces zones étant relativement protégées, elles recèles de bons pâturages), par contre les bergers locaux connaissent bien la zone minée et ne s'aventurent que rarement et soit disant par des chemins surs et au cas ou ils trouvent une mine, il l'entoure de pierres à l'image de ce qu'ont fait pour les tombes dans cette zone pour éviter que les autres marchent dessus, car disent-ils les gens ne marchent pas sur les tombes et vont donc éviter la mine.

Les femmes de Boulenouar disent qu'il y a beaucoup de dromadaires tués ou blessés, « le bon coté » si on peu dire est le fait de disposer souvent de viandes en cas de blessure des bêtes.

8. Recommandations

1. Mettre l'accent sur les campagnes de sensibilisation en attendant le nettoyage complet du territoire national.
2. Ces campagnes de sensibilisation doivent tenir compte des préférences des citoyens conformément aux résultats de la présente enquête.
3. Les messages doivent être conçues avec la plus grande attention afin de donner le maximum de changement de comportement envers les mines antipersonnel, les messages doivent être testés avant leur utilisation à grande échelle.
4. Les messages doivent être simples, courts et faciles à comprendre. Ils ne doivent en aucun cas créer la confusion ou l'incompréhension.
5. Cibler par la sensibilisation les groupes les plus vulnérables à savoir les militaires, les nomades et les enfants.
6. Intensifier la campagne de déminage, ce qui demande des fonds très importants et des plans de déminages bien conçus et conforme aux priorités des populations (à proximité des centres urbains, zone de pâturage et de pêche, routes, points d'eau etc.).
7. Mettre en place des outils de suivi évaluation afin de bien suivre le déminage et les autres activités relatives aux mines, notamment les accidents et découvertes de mines (indicateurs fiables et pertinents).
8. Former l'équipe du BNDH sur tous les plans, en particuliers les techniques de déminage les plus récentes et les plus coûts efficaces, sur les techniques de sensibilisation, sur le suivi évaluation etc.
9. Le changement de comportement est difficile et lent, afin de maximiser les chances de changement de comportement envers les mines il faudrait élaborer une stratégie de communication très bien étudiée et adaptée aux spécificités locales.
10. Mettre l'accent de communication sur la radio (FM, radio rural) et la TVM.
11. Mener des réunions de sensibilisations avec les populations les plus à risque, ces réunions ont l'avantage être plus « vivantes » et de permettre les échanges et les questions réponses.
12. Continuer à utiliser les écoles, les organisations de femmes, les décideurs politiques et les leaders d'opinion notamment les personnes religieuses très écoutées, et les ONG et autres organisation de développement comme cible d'une communication de proximité qui encourage « le bouche à oreille » très utilisé dans cette zone.
13. Au niveau de la stratégie de sensibilisation, toujours combiner plusieurs techniques et moyens de communication, proportionnellement au « poids » qu'ils ont auprès de la population.

14. mettre en place une stratégie « agressive » de mobilisation de ressources financières, aussi bien au niveau national qu'international. Le déminage coûte cher et nécessite la collaboration de tous.

9. Conclusion

Cette enquête la plus importante jamais réalisée sur le territoire national a donnée des résultats inédits, elle a notamment montré que :

- Les mines antipersonnel sont très fréquentes au niveau de la zone étudiée.
- Les personnes enquêtées connaissent bien le sujet dans ces généralités mais les connaissances précises et correctes sont rares.
- Un pourcentage non négligeable de personnes enquêtées ne connaît pas comment se comporter en face d'une mine antipersonnel.
- Des habitudes et croyances dangereuses existent au niveau de la population, genre : déminage traditionnel, fatalisme, courage envers les zones minées etc.
- Les supports d'information fréquemment utilisés tels que les affiches, les panneaux etc. ne sont pas très appréciées par la majorité de la population, la population estime que leur emplacement idéal est aux environs immédiats des zones minées.

10. Bibliographie

1. Communication in mine Awarness Programmes. Geneva International Centere for Humanitarian demining, Geneva 2002.

2. Recencement General de la Population et de l'Habitat, ONS, 2000.

3. Mines Advisory Group (MAG). Mauritanie : rapport de mission d'évaluation, décembre 2001.

OUVRAGES

4. *Les enfants et la guerre*, Comité français pour l' UNICEF, 1996, 104 pages

5. *Union européenne et exportation d'armes*, sous la direction de Bernard Adam, Les Dossiers du GRIP, 1995

6. *After the Guns Fall Silent: The Enduring Legacy of Landmines* , Shawn Roberts and Jody Williams, Vietnam Veterans of America Foundation, 1995

7. *Les mines terrestres antipersonnel...Des armes indispensables?*, CICR, 1996

8. *Revue Internationale de la Croix-Rouge, n° 817, n° 819 et n° 822*, CICR, 1996

9. *Mines antipersonnel, la guerre en temps de paix* , Editions Complexe, collection " Les publications du GRIP ", 1996

10. *Le complexe français de production des mines et systèmes associés* , Belkacem Elomari et Bruno Barillot, Observatoire des Transferts d'armemennts et Handicap Internationational, 1997

11. Bulletin des commissions de l'Assemblée nationale française n°10 du 21 au 24 avril 1998 : comptes rendus d'auditions sur l'interdiction des mines antipersonnel : Général Jean-Pierre Kelche, chef d'Etat-major des armées, Docteur Philippe Chabasse

CITATIONS

12. Comité français pour l'UNICEF **:** *L'UNICEF a proposé un Ordre du jour contre la guerre qui tient en dix points :*

- *Interdiction de la conscription avant dix-huit ans.*
- *Interdiction totale de la fabrication et de l'usage des mines antipersonnel.*
- *Mise en place de tribunaux internationaux pour juger les crimes de guerre.*
- *Institutionnalisation de "zones de paix" pour les enfants.*
- *Evaluation de l'impact des sanctions internationales sur les populations civiles.*
- *Organisation systématique des secours d'urgence.*
- *Organisation systématique de la réadaptation des victimes de la guerre, notamment sous l'angle psychologique.*

- *Organisation systématique de programmes "d'éducation pour la paix" de manière à promouvoir la tolérance.*

13. Hussain Arif, écrivain kurde, Suleimaniya, septembre 1991 "...Nous avons toujours eu notre rêve, la liberté, l'autodétermination, faire entendre notre voix pour notre avenir - C'est cela le rêve kurde. Nous l'avons approché de si près, mais tant de choses conspirent contre nous. et maintenant ces mines ... cette malédiction sur nos champs. elles tueront certainement notre rêve, même si nous réussissons dans toutes nos autres tentatives."

REVUES

14. Opérations *Handicap Internationa***l**, revue trimestrielle

15. "*Interdisons les mines !*" Croix-Rouge-Croissant-Rouge n°2, 1997

16. "Une victime toutes les vingt minutes", Philippe Revelli, Croissance, Le Monde en développement, n°408, octobre 1997

17. "*Halte aux mines !*", Lionel Poullain, Faire Face n°549, décembre 1997

WEB

18. Comité international de la Croix-Rouge : http://www.cicr.org/

19. Human Rights Watch : http://www.hrw.org/

20. Handicap international : http://www.handicap-international.org/

21. International Campaign to Ban Landmines : http://www.icbl.org/

22. Vietnam Veterans of America Foundation : http://www.vvaf.org/